



Fédération des
centres d'action bénévole
du Québec



RÉOUVERTURE DES FRIPERIES ET LES MESURES DE PRÉVENTION EN TEMPS DE COVID-19

Réouverture des friperies et les mesures de prévention en temps de COVID-19

Durée de vie du COVID-19

Acier inoxydable : 2-3 jours

Carton jusqu'à 24h

Cuivre : jusqu'à 4h

Plastique : 2-3 jours

Vêtements : 12h

La durée de vie du virus dépend du tissu, dans la mesure où certains matériaux sont plus poreux que d'autres. Janette Nesheiwat, médecin généraliste et urgentiste, suggère que le polyester et les matières comme l'élasthane peuvent retenir les germes plus longtemps que les tissus à base de coton.

Lavage des vêtements

Utilisez de l'eau chaude autant que possible, car cela aide à tuer le virus. Faire sécher son linge plus longtemps et à température plus élevée est une bonne idée, car les gouttelettes s'assèchent, ce qui semble désactiver le virus, selon les experts. On recommande également d'utiliser des détergents qui contiennent de l'eau de javel.

L'organisation du travail

D'abord, en date d'aujourd'hui le 1er mai, seuls les commerces ayant un accès direct à l'extérieur pourront rouvrir leurs portes au public. Pour les autres, il faudra attendre encore un peu.

Même si le gouvernement n'imposera aucune restriction concernant le nombre d'employés/bénévoles par compagnie, il est tout de même recommandé de limiter au maximum le nombre d'employés ou bénévoles d'un service. Également, n'oubliez pas d'aviser les membres de votre équipe de ne pas se présenter au travail s'ils ressentent des symptômes reliés à la maladie, tels que la fièvre, la toux, difficulté respiratoire, etc.

Autrement, il faut s'assurer que ceux-ci puissent travailler à 2 mètres de distance. En effet, les personnes qui ne respecteront pas la distanciation physique sur les lieux de travail pourront être mises à l'amende par la CNESST, a indiqué le D^r Horacio Arruda. Il faudra également prêter une attention particulière à éviter le partage d'objets entre employés-bénévoles (stylo, ciseau, gants, etc). Ensuite, il est suggéré de retirer les objets non essentiels des airs communs et de votre magasin; sonnette de service, journaux, éléments décoratifs qui ne sont pas à vendre, etc. Aussi, nettoyer souvent les surfaces fréquemment touchées et désinfecter les airs communs tels que le vestiaire et les salles de bain après chaque quart de travail.

Privilégier la stabilité des équipes pour les tâches octroyées et spécialement celles en lien avec le personnel travaillant à l'extérieur de la friperie, notamment; le chauffeur du camion, la personne qui vide les conteneurs à vêtements, et celle qui assure la réception des dons à l'extérieur.

Ensuite, déterminer un endroit propre pour déposer ces sacs et objets afin de respecter la période de décontamination, idéalement dans une autre pièce que votre friperie. D'ailleurs, les employés et bénévoles qui manipulent les dons de la population devraient porter des gants pour assurer une protection supplémentaire. Toutefois, sachez que le port des gants n'est pas recommandé aux caisses. Ceux-ci risquent d'entraîner un faux sentiment de sécurité et la contamination par le contact avec différentes surfaces sans que les gants soient changés est d'autant plus réelle.

Finalement, n'oubliez pas de rappeler à votre personnel de laver les vêtements portés au travail après chaque journée, une fois à la maison. Cette recommandation peut être donnée à toutes personnes qui se procurent des vêtements et objets dans votre magasin.

Aménagement des lieux

Pensez à limiter le nombre de personnes qui sont dans le magasin en même temps, ainsi que la file d'attente à l'extérieur, s'il y a lieu. Il est également suggéré d'installer des repères visuels au sol et sur les murs pour rappeler aux gens l'importance de garder 2m de distance les uns des autres, tant à l'extérieur que dans le magasin. Nous faisons référence à l'utilisation de flèches au plancher pour indiquer le trajet à suivre aux clients une fois dans la friperie, par exemple. Si nécessaire, vous pourriez prévoir une personne responsable du bon déroulement à l'extérieur comme à l'intérieur.

Portée une attention particulière à mettre à la disposition des gens un distributeur désinfectant à l'entrée et à la sortie de votre magasin tout en incitant ces derniers à l'utiliser, à l'aide d'une affiche, par exemple. Demandez à ceux qui présentent des symptômes de toux de bien vouloir retourner chez eux, pour le bien de tous. Si des paniers ou sacs sont mis à la disposition des clients, toujours les désinfecter après chaque utilisation avec un produit nettoyant. Pour des raisons de sécurité, il est conseillé de ne pas offrir le service d'emballage des items, privilégié plutôt que chaque client emballe ses achats.

Advenant le cas où il n'est pas possible de garder une distance de 2m entre le client et le caissier, veuillez utiliser une séparation physique (Plexiglass, vinyle, toile de plastique, etc). Dans l'impossibilité d'installer ces cloisons, il est fortement recommandé de porter une visière de protection couvrant le visage et le menton ou encore un masque et des lunettes. Pensez à changer le masque si ce dernier devient humide ou mouillé.

À la fin du quart de travail, désinfectez tout le matériel utilisé et faites penser à votre équipe de bien se laver les mains avant de quitter. Il est suggéré de ne pas donner accès aux clients aux salles de bain du personnel.

Méthode de paiement

Privilégier le paiement par carte bancaire et sans contact, si possible. Les clients devraient éviter de toucher les boutons du terminal. Si l'option du paiement sans contact n'est pas possible, veuillez mettre des Q-tips ou petits bouts de bois à disposition des gens pour qu'ils les utilisent lors du paiement. Aussi, éviter de manipuler les cartes bancaires des clients tout comme les bons d'achat ou autres coupons de réduction disponibles dans votre magasin, si ce n'est pas nécessaire.

Encore une fois, encourager votre personnel à la caisse à se laver les mains le plus souvent possible et tenir son air de travail propre en passant un linge désinfectant, lorsque requis.

Sources :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2146-Guide-Prevention-Covid19.pdf>

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/trousse.aspx>

https://www.huffingtonpost.fr/entry/coronavirus-vetements-guide_fr_5e7da604c5b6256a7a282562

<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2926-alimentation-commerces-essentiels-covid19.pdf>

<https://www.passeportsante.net/fr/Actualites/Dossiers/Fiche.aspx?doc=coronavirus-surfaces>

<https://www.lapresse.ca/covid-19/202004/27/01-5271044-covid-19-les-points-de-presse-des-autorites.php>

